Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 084-268400462-20260625-DEL_2026_22-BF

Département de Vaucluse

Ville de Bollène

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 25 JUIN 2026 ***page 1***

CCAS.AZ/VM/CT
DEL_2026_22

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025

L'an Deux Mille Vingt Six le vingt-cinq juin à quatorze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 18 juin 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle de réunion en Mairie de Bollène, en session ordinaire sous la présidence de Madame Laëtitia ARNAUD.

Présents : Mme ARNAUD, Mme AUTRAN-BLANC, M. AUZAS, Mme BOUCHÉ, M. DE SAINT-AUBERT, Mme VIGLI, Mme TIMMERMANS, M. PONCIN

Représentés :
M. ZILIO ayant donné pouvoir à Mme AUTRAN-BLANC
Mme LAUNAIRE ayant donné pouvoir à Mme ARNAUD

Absente excusée :
Mme GIANETTA

==========

RAPPORTEUR : Madame Laëtitia ARNAUD

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29, L.2311-5 et R.2311-13 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal ;

Vu la délibération n° DEL_2026_15 du 30 avril 2026 portant approbation du Compte Administratif de l'exercice 2025,

Considérant que les dispositions de la comptabilité M 57 prévoient que le résultat de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement (y compris les restes à réaliser),

Il est proposé au conseil d'administration :

-D'affecter les résultats de fonctionnement et investissement comme suit :

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 084-268400462-20260625-DEL_2026_22-BF

Département de Vaucluse
Ville de Bollène

DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
	En euros
Résultat de Fonctionnement A. Résultat de l'Exercice Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 27 095,68
B. Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du Compte Administratif, Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 14 056,96
C. Résultat à affecter = A + B (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	+ 41 152,64
D. Solde d'exécution d'investissement D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	7 468,57
E. Solde des Restes à réaliser d'Investissement Besoin de Financement Excédent de Financement	21 372,16
F. Besoin de Financement = D + E	28 840,73
Affectation = C	+ 41 152,64
G Affectation en réserve R 1068 en investissement	0
G = au minimum, couverture du besoin de financement F	28 840,73
I. Report en Fonctionnement R 002	12 311,91
Déficit Reporté D 002	0,00

Il est proposé au Conseil d'Administration de délibérer pour :

- Affecter les résultats de l'exercice 2025 sur le Budget du CCAS 2026 comme suit :

Compte 001, déficit reporté en investissement :	7 468,57 €
Compte 1068, excédents de fonctionnement capitalisés :	28 840,73 €
Compte 002, excédent reporté en fonctionnement :	12 311,91 €

- Autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 084-268400462-20260625-DEL_2026_22-BF

Département de Vaucluse
Ville de Bollène

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

➔ **DECIDE** d'affecter les résultats de l'exercice 2025 sur le Budget du CCAS 2026 comme suit :

Compte 001, déficit reporté en investissement :	7 468,57 €
Compte 1068, excédents de fonctionnement capitalisés :	28 840,73 €
Compte 002, excédent reporté en fonctionnement :	12 311,91 €

➔ **AUTORISE** le Président à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Mme Laëtitia ARNAUD,
Vice-Présidente du CCAS,

M. Christian AUZAS,
Secrétaire de séance,

Auzas